



**Mémoire au Comité permanent des finances de la
Chambre des communes**

**Une vision stratégique des infrastructures
canadiennes :
Bâtir des collectivités résilientes et prospères**

Présenté par
l'Association des firmes de génie-conseil | Canada
Le 4 août 2023

Recommandations

Recommandation 1 : Que l'Évaluation nationale des infrastructures soit mise en œuvre afin de préciser quelle sera la stratégie à long terme qui permettra de répondre aux besoins en infrastructures des collectivités partout au Canada.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada renouvelle immédiatement le financement du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada ou qu'il dévoile le programme qui lui succédera d'ici le printemps 2024.

Recommandation 3 : Qu'en vertu des prochains plans d'investissement en infrastructure, moyennant une planification rigoureuse de la gestion des actifs, il soit possible de présenter une demande pour plusieurs projets, ainsi que des demandes pour des projets individuels.

Introduction

Les collectivités canadiennes se développent rapidement et nous avons besoin dès maintenant d'un plan et de ressources pour faire face à cette croissance. Les années d'incertitude provoquées par la pandémie ont été accompagnées d'une pression économique qui s'est exercée sur les familles, les entreprises et les collectivités entières. Nous avons récemment été témoins de niveaux d'inflation historiques, d'une escalade rapide des taux d'intérêt, d'une crise persistante du logement, de systèmes de soins de santé épuisés et de prix à la consommation beaucoup plus élevés à la pompe et sur les rayons des épiceries. Si l'on ajoute à cela l'aggravation des risques liés au changement climatique et la nécessité de faire croître l'économie avec des niveaux d'immigration plus élevés, il est clair que nous nous trouvons face à une ère de planification communautaire et d'investissement dans les infrastructures où tout est possible.

L'Association des firmes d'ingénieurs-conseils - Canada (AFGC) représente les firmes de génie-conseil d'un bout à l'autre du pays. Nos membres jouent un rôle essentiel dans la construction d'un Canada plus durable, plus accessible et plus branché. Les firmes de génie-conseil partagent les objectifs du gouvernement fédéral en matière de renforcement de nos collectivités, de carboneutralité, de création de bons emplois et de débouchés, et de croissance économique. Alors que nous examinons les défis qui se présentent à nous, une chose est très évidente pour nos membres : le Canada peut faire plus - et mieux - en matière de planification, de conception, de construction et d'entretien de ses infrastructures. La solution ne consiste pas simplement à injecter des sommes d'argent plus importantes dans les infrastructures - nous devons voir plus grand et à plus long terme.

À cette fin, nous présentons au gouvernement fédéral trois recommandations en prévision de son prochain budget. Pour bâtir les collectivités que les Canadiens méritent, nous avons besoin d'une stratégie nationale solide en matière d'infrastructures, d'un financement prévisible des infrastructures et d'une certaine souplesse dans la manière dont ce financement est alloué.

En bref, nous recommandons ceci :

1. Que l'Évaluation nationale des infrastructures soit mise en œuvre afin de préciser quelle sera la stratégie à long terme qui permettra de répondre aux besoins en infrastructures des collectivités partout au Canada.
2. Que le gouvernement du Canada renouvelle immédiatement le financement du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada ou qu'il dévoile le programme qui lui succédera d'ici le printemps 2024.
3. Qu'en vertu des prochains plans d'investissement en infrastructure, moyennant une planification rigoureuse de la gestion des actifs, il soit possible de présenter une demande pour plusieurs projets, ainsi que des demandes pour des projets individuels.

Recommandation 1 : Mettre en œuvre l'Évaluation nationale des infrastructures

Il est plus essentiel que jamais de pouvoir compter sur une stratégie nationale en matière d'infrastructures.

Pour mettre en place une infrastructure dans un pays aussi vaste et complexe que le Canada, il faut s'appuyer sur une vision à long terme, réfléchie et lucide. C'est pourquoi l'AFGC insiste depuis un moment sur l'urgence de mettre en œuvre l'Évaluation nationale des infrastructures (ENI) pour guider notre stratégie en tant que nation. Nous félicitons le gouvernement fédéral d'avoir reconnu la nécessité d'une telle évaluation et d'y avoir donné suite, et nous sommes convaincus que sa mise en œuvre aidera tous les ordres de gouvernement à élaborer des politiques publiques éclairées, fondées sur des données et efficaces. Grâce à l'ENI, les titulaires d'une charge publique et les fonctionnaires responsables des investissements pourront s'appuyer sur la stratégie pour prendre des décisions éclairées, efficaces et tournées vers l'avenir.

Les quatre piliers du plan à long terme de l'Évaluation nationale des infrastructures doivent être les suivants :

- I. Une évaluation des infrastructures dont le Canada dispose en ce moment.
- II. Des objectifs à long terme afin de répondre aux besoins qui seront ceux du Canada en matière d'infrastructures.
- III. Une feuille de route décrivant de manière prévisible les infrastructures qui seront livrées au cours des prochaines décennies afin de répondre à la demande, et ce, en tenant compte des particularités régionales.
- IV. Un examen, une réévaluation et une mise à jour réguliers de l'Évaluation nationale des infrastructures.

Tous les ordres de gouvernement, les entreprises et les contribuables bénéficieront de l'Évaluation nationale des infrastructures. Chaque dollar dépensé dans les infrastructures de ce pays sera plus utile s'il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie à long terme. De plus, L'ENI profitera largement à la cause environnementale. En effet, si les responsables politiques et les décideurs peuvent s'appuyer sur une stratégie globale, ils disposeront d'un tableau d'ensemble des nouveaux actifs et pourront les penser comme un ensemble, ce qui débouchera sur une meilleure planification et une meilleure gestion du cycle de vie. Notre résilience climatique s'en trouvera renforcée et nous pourrons mieux progresser sur la voie de la carboneutralité.

En se dotant d'une vision à long terme des besoins en infrastructures locales, régionales et nationales, le Canada pourra prendre des décisions plus intelligentes et bâtir des collectivités prospères, à l'épreuve du temps.

Recommandation 2 : Renouveler le financement du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada

La qualité du plan stratégique dépend du financement qui le sous-tend. Cependant, nous ne pouvons pas laisser le déficit d'infrastructure se creuser pendant que nous attendons la mise en œuvre de l'ENI. Entre-temps, il n'est plus possible de présenter des demandes dans le cadre de l'important et fructueux programme d'infrastructure Investir dans le Canada et d'autres programmes similaires. C'est pourquoi la deuxième recommandation de l'AFGC est de renouveler immédiatement le financement du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC), ou de dévoiler le programme qui lui succédera d'ici le printemps 2024.

À une époque marquée par l'incertitude, nous avons besoin d'un surplus de stabilité, et non le contraire. Le fait d'interrompre le financement versé en vertu des programmes d'infrastructure a des effets importants et perturbateurs. En définitive, cela vient retarder le travail de construction de la nation auquel il faudra de toute façon s'attaquer un jour ou l'autre. Lorsque les projets du secteur public se tarissent ou que l'on prévoit d'augmenter le financement, mais sans précisions aucunes, les firmes de génie-conseil et l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement se demande s'il y aura du travail à court terme. L'incertitude nuit aux entreprises, aux travailleurs et aux municipalités, ainsi qu'aux propriétaires d'infrastructures publiques qui souhaitent planifier l'avenir.

C'est pourquoi, depuis des années, l'AFGC encourage les différents gouvernements qui se succèdent à présenter leurs plans d'infrastructure avant que le financement du programme en cours ne prenne fin. Cette question sera probablement abordée à l'avenir avec la mise en œuvre de l'ENI, mais les besoins et défis immédiats ne peuvent attendre.

Partout au pays, des collectivités voudraient compter sur des investissements immédiats en infrastructure. En renouvelant le PIIC ou en mettant en place un nouveau programme pour lui succéder, le gouvernement fédéral aidera les différents ordres de gouvernement à combler le déficit actuel en matière d'infrastructures et à éviter qu'il ne s'aggrave faute d'action. Les propriétaires et exploitants d'infrastructures, ainsi que les

investisseurs des secteurs public et privé qui planifient, conçoivent et construisent des infrastructures, seront également mieux placés pour prendre des décisions commerciales éclairées, gérer les chaînes d’approvisionnement et acquérir les compétences nécessaires à la réalisation des projets, ce qui créera de bons emplois pour les Canadiens. Le renouvellement du financement des infrastructures permettra au secteur privé et à tous les ordres de gouvernement de relever plusieurs des nombreux défis qui se posent à notre pays, notamment au chapitre de l’atténuation des effets dévastateurs du changement climatique, de la résolution des problèmes liés à la chaîne d’approvisionnement et de la lutte contre les pénuries de main-d’œuvre. Cela contribuera également à atteindre nos objectifs nationaux en matière d’adaptation et de résilience climatiques, de durabilité environnementale et de croissance économique.

Recommandation 3 : Demandes comprenant plusieurs projets

Outre la stratégie d’infrastructure dont nous avons besoin pour nous guider et la nécessité de mettre en place un programme de financement adéquat, nous formulons une troisième et dernière recommandation en prévision du budget 2024. Cette dernière recommandation porte sur le processus de demande d’investissement en infrastructure, qu’il faudrait corriger pour qu’il soit plus flexible et plus efficace.

À l’heure actuelle, les programmes du gouvernement fédéral acceptent généralement des demandes portant sur un seul projet. Il ne fait aucun doute que cette façon de faire freine les progrès au Canada - elle est en effet inefficace, ne garantit pas le meilleur rendement du capital investi et décourage l’innovation à grande échelle.

Les infrastructures n’existent pas indépendamment les unes des autres. L’infrastructure d’une collectivité est un écosystème d’actifs interdépendants qui, dans son ensemble, garantit la solidité et la résilience du Canada. Il suffirait d’autoriser les municipalités et les autres propriétaires d’infrastructures à présenter des demandes comprenant plusieurs projets, moyennant une planification rigoureuse de la gestion des actifs, pour que partout au pays, les collectivités puissent coordonner la mise en œuvre d’importants actifs d’infrastructure. Tout comme le renouvellement du financement des infrastructures, les demandes comprenant plusieurs projets permettraient de prendre de meilleures décisions commerciales, d’améliorer la gestion des chaînes d’approvisionnement et de favoriser le développement de talents, ce qui créerait de bons emplois. Cette approche ouvrirait de nouvelles perspectives pour la créativité et les propositions axées sur la recherche de solutions.

Elle tient également compte du fait que l’infrastructure d’une collectivité, en tant qu’écosystème interdépendant, est aussi efficace que son maillon le plus faible. Elle donnerait aux collectivités la confiance voulue pour élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion des actifs qui répondent à leurs besoins à long terme. La planification à long terme est un outil puissant permettant d’assurer un meilleur retour sur investissement et de relever les défis liés au cycle de vie, comme le changement climatique.

Conclusion

Une vision stratégique à long terme. Un programme renouvelé de financement des infrastructures. Un processus de demande plus souple.

L’AFGC est convaincu que ces trois recommandations, ensemble, donneront à nos collectivités la certitude dont elles ont besoin pour encourager l’investissement, lutter contre le changement climatique, créer des emplois et fournir une infrastructure durable qui servira les Canadiens dans un avenir prévisible.

Travaillons ensemble pour surmonter les vrais défis auxquels nous sommes confrontés, pour réaliser de grandes choses et pour construire un meilleur avenir pour tous.

À propos de l'AFGC

L'AFGC est le porte-parole national de plus de 400 firmes offrant des services de génie-conseil et d'autres services professionnels à des clients du secteur public et privé partout au Canada et dans le monde. Nos membres, qui vont des petites entreprises appartenant à leurs employés à certaines des plus grandes firmes de génie au monde, emploient collectivement plus de 60 000 Canadiens. Les firmes de génie-conseil sont les conseillers de confiance du Canada, passées maîtres dans l'art de concevoir et de construire un Canada plus prospère et plus durable. Pour en savoir plus, consultez notre site Web, à www.acec.ca ou écrivez-nous, à president@acec.ca.